

MUR À COFFRAGE INTÉGRÉ (MCI) - OPÉRATEURS PRÉMURS

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Réceptionner et assembler des MCI conformément aux procédures définies par le fabricant et aux exigences du CCTP.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées, apport théorique illustré par des études de cas, mise en situation, compte-rendu de formation et d'évaluation.

Public visé : Chef de chantier

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, Caractéristiques mécaniques des éléments en béton armé, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 3 jours, soit 24 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Évaluation questionnaire et évaluation pratique continue au cours des mises en situations.
Enquête de satisfaction.

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

PROGRAMME

PROGRAMME

SÉANCE 1 - CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT :

- Rappels sur le béton armé (comportements mécaniques),
- Caractéristiques des MCI (poids, taille, composition...),
- Domaine d'emploi,
- Risques dus au MCI,
- Évaluation des connaissances.

SÉANCE 2 - DÉCHARGER / MANUTENTIONNER EN SÉCURITÉ DES MCI - ORGANISER LA LIVRAISON ET LE STOCKAGE EN SÉCURITÉ DES MCI :

- Mise en œuvre du plan de contrôle de qualité,
- Décharger, manutentionner en sécurité les MCI,
- Points de levage,
- Principe de stockage,
- Préparation des aires de stockage (stabilisation des sols),
- Évaluation des connaissances.

SÉANCE 3 - ASSEMBLAGE DES MCI EN SÉCURITÉ : ORGANISER LA POSE, LA MISE EN PLACE DES ARMATURES, DES ABOUTS DE COFFRAGE ET LE BÉTONNAGE DES MCI :

- Utiliser le matériel nécessaire au levage,
- Appliquer les procédures et notamment le PPSPS,
- Stabilisation des MCI en phase provisoire,
- Mise en place des coffrages de rive,
- Pose des sécurités périphériques (GC, passerelles, consoles...),
- Règles relatives au bon bétonnage,
- Évaluation des connaissances.